

Descriptif de l'emploi :

Placé(e) sous l'autorité de Monsieur le Maire et en lien avec la Direction Générale des Services, vous exercez la veille et la prévention nécessaire au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sûreté, de la sécurité des personnes et des biens ainsi que la salubrité publique tout en assurant une relation de proximité avec la population.

Missions :

- assurer la sécurité aux abords des écoles, veiller au bon déroulement des manifestations publiques et porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence,
- gérer des plaintes diverses (stationnement, circulation, déchets, insalubrité, bruit...),
- surveiller la voie publique (sécurité routière, stationnement, nuisances sonores, dégradations, propreté ...),
- plan Vigipirate : renforcer la vigilance sur l'ensemble du territoire communal,
- coordonner à l'échelle de la ville le Plan tranquillité vacances en coopération avec la Police Nationale,
- participer aux différents temps de concertation, de réunion en lien avec la sécurité, tranquillité publique,
- mettre en place des outils d'analyse et des tableaux de bord,
- assurer toutes missions nécessaires au bon fonctionnement du service.

Profil recherché :

- Bonnes connaissances des pouvoirs de police du Maire et des attributions des administrations et du Code et du fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales,
- Qualités relationnelles pour la médiation et la gestion de conflits,
- Discrétion, respect du devoir de réserve et maîtrise de soi,
- Bon esprit d'équipe et capacité à travailler en équipe,
- Qualités rédactionnelles pour rendre compte et constater les infractions,
- Réactivité, disponibilité et sens du service public,
- Titulaire du permis B,
- Bonne condition physique,
- Expérience sur un poste similaire.

Poste à pourvoir : dès que possible.

Informations complémentaires : Lettre de motivation et CV à service-rh@ville-tingueux.fr

Rémunération indicative :

Rémunération statutaire -Primes annuelles -Participation aux chèques vacances-
Participation employeur à la complémentaire santé - Titres restaurants.